

## Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Personnels de Préfecture

PARIS, le 21 mars 2014

# REVALORISATION DES ASTREINTES et INTERVENTIONS ENFIN !!!!!

#### OBTENUE PAR VOTRE SYNDICAT FO PRÉFECTURES

#### ALIGNEMENT SUR LES TAUX DDI



#### **Astreintes (indemnisations)**

Durée	1 semaine complète	Du vendredi soir au lundi matin	Du lundi matin au vendredi soir	Un samedi	Un dimanche ou jour férié	Une nuit de semaine
Avant	121€	76€	45€	18€	18€	10€
Après	149,48€	109,28€	45€	34,85€	43,38€	10,05€

#### **Interventions (indemnisations)**

Période	Un jour de semaine	Un samedi (majoration de 25%)	Une nuit (majoration de 50%)	Un dimanche ou jour férié (majoration de 100%)
Avant	11€	11€	22€	22€
Taux horaire	16€	20€	24€	32€

### A quelle date?

LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE (Pas d'effet rétroactif)

CE SERAIT BUDGÉTÉ POUR 2014......

Affaire à suivre.....

